



ANNEXE 5 – Secteur LANGUEDOC ROUSSILLON

MONTANT des DIVERSES COTISATIONS et AMENDES

Saison 2017-2018

* COTISATION FEDERALE (<i>fixée par la Fédération</i>)	(inchangé)	60 Euros
* COTISATION LIGUE		
Clubs disputant les Championnats de ligue 1 & 2 Professionnelles	(inchangé)	1 000 Euros
Clubs disputant les Championnats Nationaux Amateurs	(inchangé)	700 Euros
Clubs disputant les Championnats de DH, DHR, PHA et PHB	(inchangé)	200 Euros
Clubs disputant les Championnats inférieurs à la PHB	(inchangé)	120 Euros
* PARTICIPATION aux FRAIS de GESTION		
Clubs disputant tous les Championnats Nationaux Séniors	(inchangé)	310 Euros
Clubs disputant les Championnats de DH, DHR, PHA et PHB	(inchangé)	170 Euros
Autres clubs	(inchangé)	125 Euros
* ENGAGEMENTS		
Division d'Honneur	(inchangé)	150 Euros
Division d'Honneur Régionale	(inchangé)	120 Euros
Championnats Féminins	(inchangé)	45 Euros
Championnats Jeunes EXCELLENCE	(inchangé)	70 Euros
Championnats Jeunes HONNEUR	(inchangé)	45 Euros
Coupe Région SENIORS	(inchangé)	60 Euros
Coupes Ligues JEUNES	(inchangé)	35 Euros
Coupe Ligue FEMININES	(inchangé)	35 Euros
* FRAIS de COMPETITIONS		
Division d'Honneur	(inchangé)	230 Euros
Division d'Honneur Régionale	(inchangé)	115 Euros
* CAISSE de COMPENSATION des FRAIS des OFFICIELS		
REGIONAL 1 (<i>Division Honneur</i>).....	(inchangé)	550 Euros
REGIONAL 2 (<i>Division d'Honneur Régionale</i>).....	(inchangé)	450 Euros
* TAUX de l'INDEMNITE KILOMETRIQUE		
Prix du kilomètre simple	(inchangé)	3 Euros
* VISITE pour HOMOLOGATION des TERRAINS		
Indemnité forfaitaire	(inchangé)	60 Euros
* ABSENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE de la LIGUE	(inchangé)	100 Euros
* DROITS de CONFIRMATION de RESERVES		
Devant une Commission Régionale		25 Euros
* DROITS de RECLAMATION APRES MATCH		
Devant une Commission Régionale		100 Euros
* FRAIS ADMINISTRATIFS D'APPEL		130 Euros
* AMENDE pour FEUILLE de MATCH ADRESSEE HORS DELAIS	(inchangé)	50 Euros
* AMENDE pour NOTIFICATION ou MODIFICATION de TERRAIN, de DATE ou d'HORAIRE HORS DELAIS	(inchangé)	30 Euros

✳AMENDES DISCIPLINAIRES

Avertissement.....	15 Euros
Expulsion ou sanction ferme (25 € pour ouverture du dossier + 30 € au minimum et plus selon barème disciplinaire)	55 Euros <i>minimum</i>

PRECISIONS –

Le montant des amendes disciplinaires concerne les compétitions de LIGUE.

Les Districts ayant toute liberté de fixer pour leurs compétitions des montants qu'ils jugeront utiles.

✳FORFAITS

• Forfait d'une Equipe SENIORS en CHAMPIONNATS R1 / R2 / Futsal

1 ^{er} Forfait	50 Euros
2 ^{ème} Forfait	100 Euros
Au cours des 2 dernières journées	460 Euros

• Forfait d'une Equipe JEUNE ou FEMININE en CHAMPIONNAT de Ligue

1 ^{er} Forfait	30 Euros
2 ^{ème} Forfait	40 Euros
3 ^{ème} Forfait et Forfait Général	50 Euros
Au cours des 2 dernières journées	460 Euros

• Forfait d'une Equipe en COUPE OCCITANIE SENIORS

A partir des 32 ^{ème} de Finale	300 Euros
--	-----------

• Forfait d'une Equipe en COUPE et CHALLENGE FUTSAL

100 Euros

• Forfait d'une Equipe en COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

100 Euros

• Forfait d'une Equipe en COUPE OCCITANIE U19 / U17 / U15

150 Euros

• Forfait d'une Equipe en COUPE OCCITANIE FEMININE

Pour les 1 ^{er} Tours	80 Euros
A partir des ¼ de Finales	230 Euros